

LE MERISIER

FICHE ESSENCE



Le Merisier est un fruitier forestier qui peut atteindre 15 à 20 m de hauteur. Son houppier est pyramidal et peu dense.

Son écorce brun-rouge reste lisse et se détache ensuite en lanières horizontales. Les bourgeons sont ovales et brun-rouge. Les feuilles, alternes, sont glabres, molles, dentées.

La floraison du merisier s'étale d'avril à mai, avant la feuillaison. Les fleurs blanches sont groupées en bouquets latéraux. Elles donnent des merises, petites cerises rouges ou noires.



Le Merisier, bien qu'arbre de demi-lumière à l'état juvénile, devient par la suite très exigeant en lumière et supporte mal la concurrence. Il demande plus de 700 mm d'eau bien répartis dans l'année. Les sécheresses estivales doivent être compensées par les réserves en eau du sol. Cette essence résiste bien aux grands froids mais est très sensible aux brusques variations de température et aux coups de soleil qui provoquent des nécroses de l'écorce.

Le Merisier a un comportement plastique, tant vis à vis de la texture du sol qu'au niveau de son acidité. Il donne les meilleurs résultats dans les sols limoneux bien structurés à pH légèrement acide. Cette essence ne supporte pas l'hydromorphie, même temporaire, quand elle affecte les 40 premiers centimètres du sol. Son enracinement est traçant.

Très sec						
Sec						
Mésophile						
Frais						
Assez humide						
Humide						
Inondé						
	Très acide	Acide	Assez acide	Peu acide	Neutre	Calcaire

En couleur : les stations favorables



La défoliation du merisier par les chenilles ralentit fortement la croissance

Le Merisier est une essence très appétante vis-à-vis des cervidés, qui consomment toutes ses parties aériennes (bourgeons, tiges, feuilles). Par ailleurs, les plants et les jeunes rejets sont souvent frottés.

Plusieurs insectes, tels le puceron noir ou les chenilles défoliatrices peuvent l'attaquer. Il en est de même des champignons qui atteignent le feuillage (comme l'Anthracnose ou Cylindrosporiose), ou son bois de cœur, entraînant des pourritures blanches ou rouges.

Le Merisier présente une croissance rapide qui est favorisée dans le jeune âge par la présence d'un abri latéral. Sa production oscille entre 3 et 6 m³/ha/an pour un âge d'exploitabilité voisin de 60 ans. Au-delà de 80 ans, la présence de pourritures du tronc devient systématique.

Le bois du Merisier comprend un aubier distinct de couleur pâle et un duramen allant du jaune au brun rosâtre. Ce bois est mi-dur et facile à travailler. Ses usages sont variés : tranchage,

ébénisterie, lutherie, tournerie, sciage, ... Il peut néanmoins présenter des défauts, comme la veine verte, la fibre torse, des nœuds noirs et des pourritures.

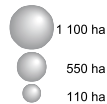
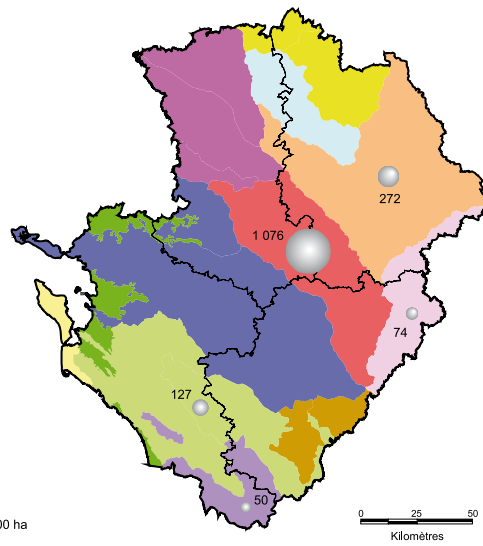


Après séchage, l'aubier sera usiné de façon identique au bois de cœur

LE MERISIER EN POITOU-CHARENTES



- BRANDES
- CHAMPAGNE CHARENTAISE ET SAINTONGE
- CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE
- DOUBLE
- GÂTINE
- DUNES
- GROIES
- MARAIS LITTORAUX
- PÉRIGORD MONTMORÉLIEN
- PLAINES DE THOUARS ET DE MONCONTOUR
- SAUMUROIS ET LOUDUNAIS
- TERRES ROUGES



Présent sur 2 500 ha en Poitou - Charentes, c'est un fruitier qui croît à l'état disséminé dans nos bois et que l'on rencontre fréquemment en bordure de forêt ou en lisière de parcelle. Essence peu sociable, le merisier ou cerisier des bois vit isolé ou en bouquets. Arbre à croissance rapide, sa dissémination naturelle se fait essentiellement par les drageons et les fruits.

Les régions naturelles les plus adaptées à la croissance des merisiers sont la Châtaigneraie limousine, la Gâtine, les Terres rouges et dans une moindre mesure le Saumurois, le Loudunais, la Saintonge et le Montmorélien.

OBJECTIFS SYLVICOLES



Objectifs	Age d'exploitabilité	Densité finale par ha	Circonférence d'exploitabilité
<p>FUTAIE SUR TAILLIS A OBJECTIF BOIS D'OEUVRE</p> <p>Itinéraire à privilégier dans le cas où le peuplement de départ est un taillis simple sur un sol à texture limoneuse dominante, dont la profondeur est supérieure à 60 cm et dont la charge en cailloux est faible.</p>	60/70 ans	60/80 tiges	180/210 cm
<p>FUTAIE RÉGULIÈRE A OBJECTIF BOIS D'OEUVRE</p> <p>Itinéraire à privilégier dans le cas de sols à texture limoneuse dominante, dont la profondeur est supérieure à 60 cm et dont la charge en cailloux est faible.</p>	50/60 ans	80/100 tiges	160/180 cm



Sur station riche, le merisier est une valeur sûre pour l'enrichissement des taillis



En boisement de terre agricole, le merisier sera automatiquement accompagné d'une ou plusieurs essences

RÈGLES DE CULTURE ADAPTÉES À LA PRODUCTION DE BOIS D'OEUVRE DANS UN MÉLANGE TAILLIS FUTAIE

Situations	Enrichissement des taillis après coupe rase
Opérations	
Installation	<ul style="list-style-type: none">• Dessouchage ou dévitalisation des souches par bandes ;• labour et émiettage des bandes dessouchées ou travail localisé en potets ;• plantation de 300 à 400 merisiers/ha cadastral (provenance PAV 901 – France ou clones, sauf Beauvoir et Hautmesnil) ;• protection individuelle contre le gibier sur l'ensemble des plants introduits.
Entretiens	<ul style="list-style-type: none">• Passage annuel consistant à contrôler la végétation herbacée et la concurrence des rejets du taillis.
Taillis de formation	En fin du printemps, éliminer les fourches de 1 ou 2 ans et les grosses branches latérales. Cette opération est à effectuer sur tous les arbres dès la 2 ^{ème} année et jusqu'à une hauteur de peuplement de 8 - 9 m.
1^{ère} éclaircie	Lorsque la hauteur du peuplement atteint 12 à 15 m, sélectionner 60 à 120 tiges par ha et éclaircir au profit des brins désignés : intensité 50 %.
Élagage	Entre la mi-juin et la mi-août de chaque année, élaguer progressivement 150 à 200 tiges par ha jusqu'à 4 m puis 60 à 120 arbres par ha jusqu'à 6 m. <ul style="list-style-type: none">• Le diamètre maximum des arbres élagués doit être inférieur à 15 cm ;• le diamètre des branches élaguées doit être inférieur à 2,5 cm ;• la hauteur élaguée doit toujours être inférieure à 50 % de la hauteur totale de l'arbre.
Éclaircies suivantes	Ces éclaircies s'effectuent au profit des 60 à 120 tiges désignées et élaguées. Ouverture d'un cloisonnement et éclaircie au profit des tiges d'avenir : rotation comprise entre 5 et 10 ans et intensité comprise entre 25 à 35 % du volume du peuplement (toutes essences confondues).



Le cloisonnement culturel permet de suivre le merisier (dégagement, élagage...)

NOS CONSEILS



- Veiller, lors des entretiens, à maintenir un cloisonnement culturel (couloirs de circulation) à proximité des lignes plantées ;
- ne pas hésiter à sélectionner des beaux brins issus du taillis pour remplacer des merisiers mal-venants ; veiller à ne pas retenir plus de 60 à 120 tiges par ha, toutes essences confondues ;
- maintenir lors des différentes coupes, des brins protecteurs autour des merisiers conservés ; ces brins qui protègent l'arbre d'avenir des coups de soleil ne doivent pas concurrencer directement le houppier.

RÈGLES DE CULTURE ADAPTÉES À LA PRODUCTION DE BOIS D'OEUVRE EN FUTAIE RÉGULIÈRE

Situations	Boisement de terrain nu
Opérations	
Préparation du sol	<ul style="list-style-type: none"> Éventuel désherbage préventif en présence de graminées ; sous-solage ou labour en plein ; travail superficiel du sol (émiettage) ; pose d'un paillage (facultatif). <p>Toutes ces opérations ne sont pas systématiques. De plus, elles peuvent être combinées en fonction des conditions locales.</p>
Densité, plants ou graines	Plantation de 1100 à 1300 plants/ha dont 1/3 à 1/4 de merisier, le reste étant constitué d'une essence d'accompagnement (à choisir en fonction notamment des conditions de station) ; concernant le merisier, utiliser des plants à racines nues d'1 an, de provenance PAV 901 – France ou clones, sauf Beauvoir et Hautmesnil. Protection individuelle des plants fortement conseillée.
Entretiens	Travail superficiel du sol deux fois par an pendant deux ans puis destruction annuelle de l'herbe pendant 4 ans.
Tailles de formation	Passage en taille annuel, en fin de printemps, sur l'ensemble des merisiers jusqu'à ce qu'ils atteignent 6 - 7 m de hauteur : éliminer les fourches de 1 ou 2 ans et les grosses branches latérales.
1^{ère} éclaircie	Lorsque la hauteur du peuplement atteint 12 à 15 m, sélectionner 60 à 120 tiges par ha (toutes essences confondues) et éclaircir au profit des brins désignés : intensité : 30 à 40 % du nombre total de tiges.
Élagage	Entre la mi-juin et la mi-août de chaque année, élaguer progressivement 150 à 200 tiges par ha jusqu'à 4 m puis 60 à 120 arbres par ha jusqu'à 6 m. <ul style="list-style-type: none"> Le diamètre maximum des arbres élagués doit être inférieur à 15 cm ; le diamètre des branches élaguées doit être inférieur à 2,5 cm ; la hauteur élaguée doit toujours être inférieure à 50 % de la hauteur totale de l'arbre.
Éclaircies suivantes	A effectuer au profit des tiges sélectionnées : rotation comprise entre 5 et 10 ans et intensité comprise entre 25 et 35 % du nombre total de tiges.



Le merisier en peuplement pur, planté à grand écartement est à réserver aux petites parcelles inférieures à 1 ha incluses en milieu forestier

NOS CONSEILS

- Ne réserver cette technique qu'aux meilleures stations car le merisier n'est pas une essence sociale et les risques d'échecs sont réels ;
- adopter des mélanges aisés à mettre en œuvre : 2 à 3 essences maximum et schéma de plantation simple (par bouquets, en lignes ou pied à pied) ;
- choisir l'essence secondaire en fonction de la station mais également en fonction de l'objectif désiré : exemple : merisier plus chêne pour le bois de chauffage, merisier plus fruitiers forestiers pour leur intérêt cynégétique, merisiers plus autres feuillus précieux (utilisés comme seconde essence objectif, ...) ;
- protéger systématiquement les plants de merisier (ainsi que tout autre feuillu précieux) contre les attaques de cervidés ; utiliser des protections adaptées à l'espèce : 1,20 m de hauteur pour les chevreuils et 1,80 m de hauteur pour les cerfs et biches.

